

Référent santé et sécurité au travail

OBJECTIFS

Appréhender la réglementation en santé - sécurité au travail et identifier les missions et les prérogatives du référent sécurité
Appliquer les méthodes d'aide à l'évaluation des risques en connaissant les enjeux de la prévention et les indicateurs de progrès
Mettre en place un plan d'action de mesures préventives ou correctives en mettant en œuvre les leviers et les outils de management de la sécurité

PROGRAMME

Les enjeux de la prévention des risques professionnels
Enjeux humains, statistiques et indicateurs sécurité
Définitions : accident du travail et maladie professionnelle
Enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative
Enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, les obligations réglementaires
Les responsabilités
Construire une démarche de prévention
L'évaluation des risques et le document unique
Indicateurs et objectifs de sécurité - Les plans d'actions - La documentation sécurité interne
L'organisation santé – sécurité au travail
Rôle et mission des différents acteurs : direction, encadrement, CSE, médecin du travail ...
L'analyse des accidents et des incidents : intérêt de l'analyse des accidents du travail, la méthode de l'arbre des causes
Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants
Organisation de l'accueil et de la formation des nouveaux arrivants
Organisation des formations obligatoires à la sécurité, la sécurité des équipements et des lieux de travail
La conformité des lieux de travail et des équipements - Les vérifications et les contrôles périodiques obligatoires - Les équipements de protection sur les lieux du travail

Normes et références utilisées : Législation – réglementation : Directive européenne, 89/391/CEE, Loi 2011-867 de réforme de la Médecine du travail du 20/07/2011 et décret 2012-135 du 30/01/ 2012, introduit dans les articles L4644-1 et R4644-1 du code du travail (Entrée en vigueur au 1er juillet 2012).

PUBLIC - PREREQUIS

Toutes personnes amenées à exercer la mission du référent santé - sécurité au travail (selon le code du travail)

PEDAGOGIE

Méthodes actives et participatives
Exposés théoriques et étude de cas

MOYENS ET OUTILS

Documents supports de formation projetés
Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

INTERVENANT

Consultant ergonomiste/IPRP

MODALITES D'EVALUATION

Positionnement pré et post formation par le formateur
Bilan oral de fin de formation
Appréciation des acquis sur l'attestation de formation
Grille d'évaluation individuelle de fin de formation

DUREE

3 jours soit 21 heures

DATES

20-21-22 novembre 2023
Juillet 2024

PRIX

750 € par stagiaire

CONTACT

Nathalie PRIN : 02 54 53 52 02
CCI CAMPUS CENTRE
16, place Saint Cyran
36000 CHATEAUROUX
02 54 53 52 00
www.campus-centre.fr
fpc@indre.cci.fr
Siret : 183 600 014 000 17
N° d'activité formation : 2436P000136